

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-ÉMILE**

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 7 NOVEMBRE 2022

Rencontre TEAMS

Étaient présent. es :

Alexandra Fioriello, présidente

Cécile Rémond, parent

Lyne Tanguay, enseignante titulaire au préscolaire

Manon Lalancette, enseignante titulaire 2^e cycle

Maria José Riveros, vice-présidente

Marie-Pierre Lafortune, représentante de l'OPP

Nathalie Rivard, technicienne du service de garde

Paméla Quezada-Escobar, parent

Patrick Lemay, parent

Véronique Marquis, Directrice

Yolande Maheu, enseignante titulaire 2^e cycle

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Présences et Quorum

Alexandra Fioriello constate le quorum et ouvre la séance à 17 h 50.

Cécile Rémond est nommée secrétaire de séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Pamela Quezada-Escobar et appuyée par Patrick Lemay. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2022

L'adoption du procès-verbal du conseil d'établissement (CÉ) du 26 septembre 2022 est proposée par Maria José Riveros et appuyée par Manon Lalancette. Le procès-verbal du 26 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

4. Question du public

Pas de question.

5. CÉ 2022/2023

5.1. Formation des nouveaux membres

Rappel sur la formation obligatoire. Les liens sont dans l'ordre du jour et dans le procès-verbal du CÉ du 26 septembre 2022.

5.2. Commentaires des parents.

Depuis le dernier CÉ, plusieurs commentaires ont été formulés par les parents, principalement sur deux grands thèmes : la communication et le service de garde.

- **La communication :**

La majorité des problèmes de communication semblent liés à la délocalisation. C'est un mode de fonctionnement qui est nouveau pour tout le monde et les parents se demandent comment l'améliorer afin d'avoir une meilleure communication avec l'école et les enseignants.

Certains professeurs communiquent beaucoup et d'autres non. Cependant, il n'y a pas de procédures standardisées. Les enseignants sont libres de choisir leur mode de communication. La communication est chronophage et certains professeurs préfèrent mettre ce temps à profit pour d'autres activités.

Est-ce possible de créer une façon de standardiser la communication ?

La direction mentionne quoiqu'on ne peut imposer un mode particulier de communication.

- **Le service de garde :**

Plusieurs points ont été soulevés :

- Confusion liée à la facturation :

Quelques erreurs s'étaient glissées dans les précédentes facturations. Les corrections ont été faites.

- Retour d'appels et/ou réponses aux courriels.

Plusieurs parents ont noté qu'il était très difficile de joindre le service de garde par téléphone ou d'avoir une réponse par courriel. Nathalie Rivard rappelle ses horaires et les membres du CÉ suggèrent de transmettre son horaire aux parents.

La direction suggère de contacter la secrétaire en cas d'urgence, si la technicienne du service de garde n'est pas disponible. Elle suggère également de bien identifier l'objet dans le courriel, ainsi que son destinataire. (ex. : SERVICE DE GARDE). Plusieurs parents écrivent à tous, école, enseignant, direction et service de garde, de sorte qu'il est difficile de savoir qui doit faire le suivi et surcharge les boîtes courriels.

Alexandra Fioriello propose d'informer les parents de la procédure à suivre lors de la prochaine infolettre.

- Les sorties pédagogiques et le coût de ces journées.

Il est suggéré de trouver des activités moins coûteuses et qui ne nécessitent pas de prendre un bus scolaire, mais plutôt d'utiliser les transports publics.

- Les jeux à dispositions des enfants dans la cour.

Il y a autant de bacs d'activité que l'an passé. C'est Sébastien, enseignant d'éducation physique, qui gère les activités.

Les enfants ont besoin de s'ajuster. Il faudrait rappeler aux enfants où sont les jouets, car les jouets sont dans les bacs à l'intérieur.

6. Informations du SDG

6.1. Journées pédagogiques

Nathalie Rivard présente la programmation des différentes journées pédagogiques et le coût qui y est associé.

Les membres du CÉ discutent des différentes options, notamment de la possibilité d'utiliser la piscine toute proche ou d'aller faire des glissades sur le Mont-Royal.

Plusieurs informations devront être complétées ultérieurement et seules deux journées pédagogiques ont été approuvées :: le 25 novembre 2022 et le 9 janvier 2023

L'adoption de la programmation des deux journées pédagogiques est proposée par Patrick Lemay et appuyée par Pamela Quezada-Escobar. La programmation des deux journées pédagogiques du 25 novembre et du 9 janvier est adoptée à l'unanimité.

6.2. Informations générales

Un rappel est fait concernant la composition du CCU :

- Pamela Quezada-Escobar
- Geneviève Delage
- Eloisa Cervantes

Les dîners pizzas vont prochainement faire leur grand retour : les premiers lundis du mois.

Plusieurs parents se portent volontaires pour aider à distribuer les pizzas aux classes concernées afin que tous les enfants puissent être servis rapidement.

7. Information de l'OPP

Marie-Pierre Lafortune présente les derniers développements au sein de l'OPP.

- Ramassage de feuilles ;
- Vente d'huile d'olive ;
- Vente des bracelets ;
- Boîte de projet d'orthographe ;
- Magazine (en cours). Présentation des nouveaux enseignants et de la nouvelle équipe du service de garde ;
- Déjeuner de Noël ;
- Collection de vêtements de Saint-Émile au printemps ;
- Vente de gâteaux par les enfants. Des parents bénévoles devront être présents ;
- Soirée cinéma ;
- Fête hivernale : difficile à mettre en place, car la cour de l'école Saint-Émile ne sera pas déneigée ;
- Fête de Noël : des activités diverses seront organisées un samedi après-midi ;
- Projet pour la Saint-Valentin prochainement ;

Les informations seront communiquées en temps voulu dans l'infolettre de l'école.

8. Point de la direction

8.1. Des nouvelles de l'école (information)

La direction apporte quelques informations et revient sur les dernières activités :

- Parade d'Halloween.
- Décoration de portes, concours.

- Chorale St-Émile
- Différents comités sont en place et différentes activités sont proposées le midi.
- Les enfants ont mangé à l'extérieur dans la cour d'école le midi dernièrement.
- La photo de classe : tout s'est bien passé.
 - Question des parents: Pas de photo de groupe ? Réponse de la direction : Non, ce sera une mosaïque des photos individuelles. Des exemples de mosaïques sont disponibles sur le site internet de la compagnie.
- Rencontre parents/enseignants le 24 novembre : des parents bénévoles seront présents pour l'accueil.

8.2. Sorties éducatives (approbation)

Deux sorties éducatives sont soumises à l'approbation du CÉ :

Lieux, Activité	Classes concernées	Date Horaires	Transport	Coût total
La maison des arts de Laval, <i>Je suis William</i>	501/601 502/602 503/603	29 novembre 8 h 45-11 h 30	1 autobus 3 accompagnateurs	Billets :620,87 \$ Autobus : 779,53
La maison Théâtre, <i>Attention fragile</i>	101, 102 201, 202	30 novembre 9 h 20-11 h 25	2 autobus 8 accompagnateurs	Coût total : 1 338,83 \$

L'adoption de la programmation des deux sorties éducatives est proposée par Patrick Lemay et appuyée par Marie-José Riveros. La programmation des deux sorties éducatives est adoptée à l'unanimité.

L'approbation de la prochaine sortie éducative se fera lors du prochain CÉ.

8.3. Calendrier scolaire (information)

Calendrier des examens du ministère : le 30 mai et le 8 juin : les journées pédagogiques devront être déplacées.

Le calendrier sera modifié. Le 29 mai deviendra une journée pédagogique et le 9 juin aussi. Le calendrier modifié sera transmis aux parents et disponible sur le site web de l'école.

8.4. Acte d'établissement

Chaque année, le CSSDM doit établir un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI). La direction a fait la lecture des données de l'acte établissement (2023-2026). Le CÉ a pris connaissance du document et confirme que les renseignements sont exacts et qu'il n'y a pas de modifications à apporter.

Une résolution officielle sera rédigée par Alexandra Fioriello et la direction. Le CÉ suggère d'ajouter la mention « retour au bâtiment 311 espéré pour la rentrée 2023 ».

8.5. Projet éducatif (information)

Comité pédagogique à l'école : Rencontre avec la direction afin d'étudier les données et les résultats. Le comité va analyser les résultats pour ensuite pouvoir aider au mieux les élèves et faire les ajustements nécessaires.

8.6. Porte-cartes d'autobus (approbation)

Les pochettes fournies par le CCSDM ne sont pas solides. L'OPP a fait des démarches pour l'achat de porte-cartes au coût de 1,80 \$ par élève.

Le transfert de fonds de 458,43\$ du fond 4 au fond 9 permettant l'achat des porte-cartes est proposé par Paméla Quezada-Escobar et appuyé par Lyne Tanguay. Une résolution du conseil d'établissement a été approuvée à l'unanimité.

8.7. Opération sous zéro

L'opération sous zéro, initiée par le Centre Communautaire Hochelaga permet de distribuer des vêtements neufs et de qualité, comme des habits de neige, des bottes, des mitaines et des tuques aux familles en difficulté. Le centre communautaire demande s'il est possible de faire la promotion de l'opération aux parents pour faire un don.

La demande du Centre communautaire de transmettre l'information aux parents est proposée par Cécile Rémond et appuyée par Patrick Lemay. La demande du Centre communautaire de transmettre l'information aux parents est adoptée à l'unanimité.

8.8. Caisse scolaire

Caisse scolaire : La *caisse scolaire* est une initiative de la caisse Desjardins. Ils souhaitent installer une boîte métallique pour le dépôt des élèves à l'école, près du secrétariat.

La direction demande au CE s'il souhaite poursuivre le partenariat avec la caisse et la distribution de trousse de départ. La demande d'approbation est proposée par Paméla Quezada-Escobar et appuyée par Manon Lalancette. Elle est approuvée à l'unanimité.

9. Points des enseignants

9.1. Vente de biscuits.

Manon Lalancette est mandatée par Debby :

Chorale de l'école Saint-Émile : directeur du chœur, Claude Lapointe (accompagné par Debby et Camélie). Ils ont donné une représentation lors de l'Halloween. Il y a environ 45 élèves qui participent à la chorale sur l'heure du midi.

Ils ont besoin de trouver un local pour le spectacle de fin d'année. L'acoustique du gymnase ne permet pas de donner le récital à l'école et la cour d'école n'est pas non plus une option envisageable. Ils ont donc besoin de louer un local.

Deux ventes de biscuits auront lieu avant Noël et des sucettes glacées seront vendues au printemps afin de financer la location de la salle, mais également de payer le technicien et le gardien de sécurité qui sera chargé de fermer la salle.

La vente de biscuits et sucettes glacées en vue de financer la location de la salle pour la chorale est proposée par Patrick Lemay et appuyée par Lyne Tanguay. Elle est approuvée à l'unanimité.

10. Information du Comité de parents

Cécile Rémond fait un bref résumé de la dernière réunion du Comité de parents (25 octobre 2022).

11. Varia

Le Salon du livre a lieu à la fin du mois de novembre : les élèves n'iront pas cette année.

Cependant, entre Livroooum, et un gros budget attribué à l'achat de livres, les enfants ne manqueront pas de livres cette année.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 55